

Titre de la formation	ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF EN AFRIQUE SUB-SAHARIENNE
------------------------------	---

Durée 5 jours	Période 13 au 17 Nov. 2017	Lieu : Ouagadougou, Burkina Faso	Coût pédagogique 750 000 F CFA	Resp. pédagogique Bega OUEDRAOGO
-------------------------	--------------------------------------	--	--	--

<p>Contexte</p> <p>L'Afrique se développe et s'urbanise rapidement enregistrant le taux de croissance des villes le plus élevé au monde. Il est ainsi estimé que 50% de la population africaine sera urbaine en 2050. S'il est admis que l'assainissement collectif devient intéressant à partir d'une certaine densité de la population et malgré le fait que quelques gouvernements aient commencé à investir dans les réseaux d'assainissement urbains, il n'en demeure pas moins que l'Assainissement Non Collectif (ANC) reste le mode d'accès à l'assainissement d'une grande majorité de la population africaine.</p> <p>La présente formation constitue la première d'une série de formations professionnelles en ANC qui s'inscrivent dans le cadre du programme « Accelerating the Impact of Education and Training on Non-Sewered Sanitation » coordonné par IHE Delft Institute for Water Education, Pays-Bas à travers un financement de la Fondation Bill&Melinda Gates (OPP1157500), en partenariat avec plusieurs organismes internationaux et institutions universitaires en Asie, Afrique et Amérique Latine, qui vise à former une nouvelle génération de décideurs, cadres et techniciens de très haut niveau spécialisés en ANC.</p> <p>Pour sa mise en œuvre, la formation fait appel à une équipe d'experts disposant d'expériences pointues de chaque thématique abordée. Les formations théoriques sont complétées par des activités pratiques, visites de terrain et des tables rondes permettant aux participants d'échanger et de partager des expériences dans le domaine de l'ANC dans leurs pays respectifs.</p> <p>Objectifs</p> <p>Appréhender les nouveaux enjeux de l'Assainissement Non Collectif (ANC)</p> <p>Connaître les outils de base pour une bonne gestion de l'ANC dans les villes d'Afrique sub-saharienne</p> <p>Public cible</p> <ul style="list-style-type: none"> - Chargés Eau et Assainissement des communes et des ONG - Techniciens et ingénieurs de l'administration publique, des communes, des bureaux d'étude et des entreprises de réalisation - Décideurs des secteurs privés, publics, de la société civile, des gestionnaires de systèmes d'assainissement <p>Durée de la formation</p> <p>Une (01) semaine (5 jours)</p>	<p>Programme</p> <ul style="list-style-type: none"> - Introduction générale sur l'assainissement - Situation de l'ANC en Afrique sub-saharienne - Planification de l'ANC - Techniques et technologies d'ANC - Impacts de l'ANC sur l'environnement en général et les eaux souterraines en particulier - Gestion des infrastructures d'ANC - Mobilisation des populations pour une appropriation des infrastructures d'ANC - Partage d'expériences entre participants en matière d'approche pour le développement de l'ANC - Expériences de l'ONEA en matière d'ANC au Burkina Faso - Les mécanismes et opportunités de financement de l'ANC - Echanges sur les besoins en matière de renforcement de capacités des acteurs. <p>Méthodes pédagogiques</p> <ul style="list-style-type: none"> - Cours magistraux et Travaux Dirigés - Mini projets - Tables ronde - Visites de terrain : réalisations physiques et collecte d'information <p>Modalités d'inscription et possibilités d'octroi de bourses</p> <p>Remplir la fiche d'inscription ci-jointe ou la télécharger sur le site web www.2ie-edu.org ; la renseigner et la renvoyer signée avec votre CV au plus tard le 22 octobre 2017 à formation.continue@2ie-edu.org</p> <p>Les couts pédagogiques de la formation sont de Sept cent cinquante mille francs CFA (750 000 FCFA), ces coûts incluent les frais pédagogiques, le kit de formation ainsi que la restauration durant les jours de formation (pauses café et déjeuner). Toutes les autres dépenses sont à la charge du Participant et/ou de son Employeur.</p> <p>Quinze bourses sont offertes grâce à l'appui du programme, ces bourses comprennent :</p> <ul style="list-style-type: none"> - La prise en charge du cout pédagogique - L'octroi d'une subvention de Cent mille francs CFA (100 000 FCFA) pour faciliter la participation à l'atelier (prise en charge partielle des éventuels frais de transport et de séjour). <p>Toutes les autres dépenses sont à la charge du Participant et/ou de son Employeur.</p> <p>Les candidats à cette bourse sont invités à préciser cette option dans la fiche d'inscription ; la liste des candidats bénéficiaires sera communiquée au plus tard le 31 octobre 2017. Les candidats non sélectionnés pourront s'inscrire à titre payant.</p> <p>La formation est également ouverte aux candidats à titre payant.</p>
---	---